

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 –13 rue Raoul Déjean 33320 EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org

Observations N° 3 / 9

OBJET : 2 secteurs :

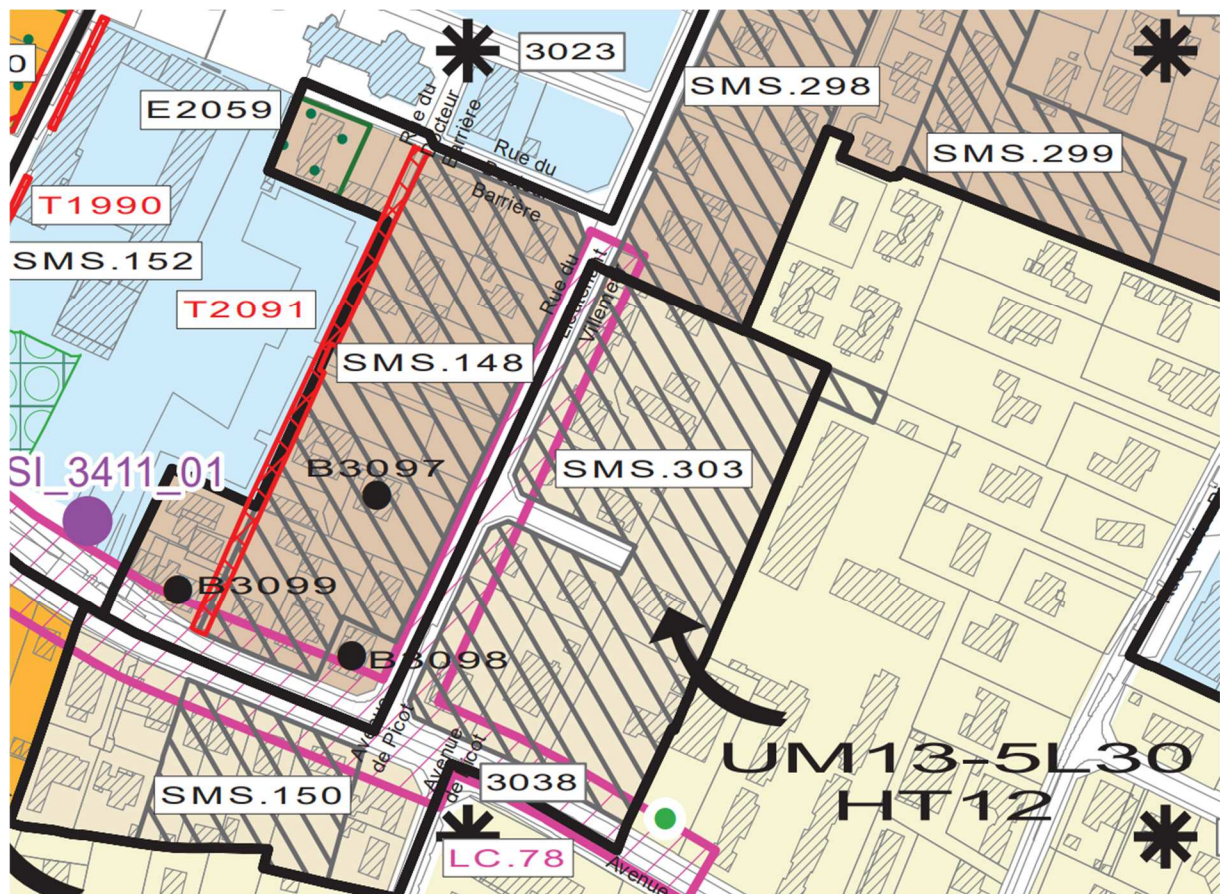
Rue LIEUTENANT VILLEMEUR

Côté Pair

Côté impair

et 20, 22 Avenue DE PICOT

1



Monsieur le commissaire enquêteur,

1) **Côté impair (ex garage Lafitte jusqu'à la rue moulin à vent) :**

L'association EPBE , dans l'intérêt de la protection du patrimoine du bourg historique, sollicite le changement de la zone UM13 HT 12 m (SMS 150, SMS 303, SMS 298, SMS 299) **en ZONE UM6 HT 9m.**

La hauteur de la zone UM13 est de 12 mètres = 3 étages. Cette hauteur est disproportionnée par rapport au proche bâti existant hors bâtiments publics.

Plus éloignés, les 12 mètres UNIQUES au 8, avenue de Picot ont déjà défigurés le bourg. Les habitants sont outrés de cette situation et refusent une telle évolution urbanistique dans le bourg.

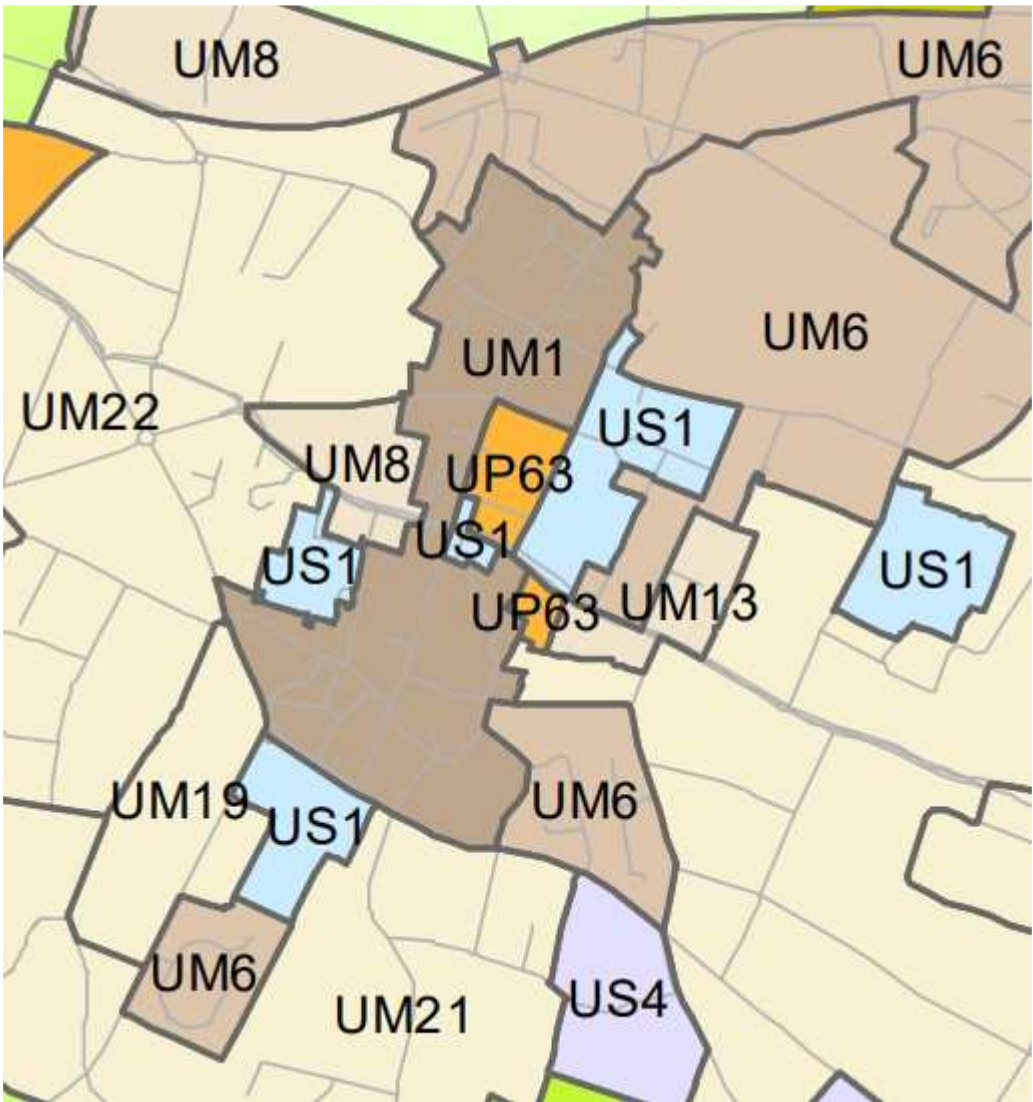
EPBE s'oppose à une évolution similaire à celle du bourg de Mérignac.

2) **Côté pair (côté centre bourg) :**

La SMS 148, en zone UM6 = HT 9m, met en danger 3 maisons remarquables :

- B 3097 : 14, rue lieutenant VILLEMEUR
- B 3098 : 18, rue lieutenant VILLEMEUR
- B 3099 : 9, avenue de PICOT.
-

En outre, EPBE dans toute la zone UM6 et la zone UM13, requalifiée en zone UM6, demande que les constructions soient en matériaux nobles sur des grandes parcelles paysagères.



Bien cordialement

*Monique GUEDON
Présidente*

4/06/2023